



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 6 avril 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question 4 incluse), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question 4), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Myriam EL YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à compter de la question 11), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question 3 incluse), M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question 4), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question 4), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Françoise PRESSE.

Absents :

M. Eric ALAUZET (à compter de la question 5), M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA (à compter de la question 4), M. Emmanuel DUMONT, M. Thierry MORTON (jusqu'à la question 10 incluse), M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question 4), Mme Ilva SUGNY, Mme Sylvie WANLIN, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question 3 incluse).

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à Mme Catherine THIEBAUT (à compter de la question 5), M. Patrick BONTEMPS à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yves-Michel DAHOUI à Mme Marie ZEHAF, M. Cyril DEVESA à Mme Claudine CAULET (à compter de la question 4), M. Thierry MORTON à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question 10 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Carine MICHEL (à compter de la question 4), Mme Ilva SUGNY à M. Gérard VAN HELLE, Mme Sylvie WANLIN à M. Michel LOYAT, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (jusqu'à la question 3 incluse).

OBJET : 7 - Actualisation de la liste des emplois permanents - Création d'un poste d'assistant de collections au sein de la Direction Patrimoine Historique (UNESCO - Ville d'Art et d'Histoire)

Actualisation de la liste des emplois permanents Création d'un poste d'assistant de collections au sein de la Direction Patrimoine Historique (UNESCO - Ville d'Art et d'Histoire)

Rapporteur : Mme l'Adjointe MICHEL

I - Contexte

La Ville dispose des labels ville d'art et d'histoire (VAH depuis 1986) et Unesco (depuis 2008).

Dans le cadre du label VAH et de son renouvellement (délibération du Conseil Municipal du 29 février 2016), les missions et périmètres d'intervention de la Ville et de l'Office de Tourisme ont été étudiés précisément. La conclusion principale de cet examen est la suivante : les exigences liées au renouvellement du label VAH imposent une redéfinition des rôles de la Ville (Direction Patrimoine Historique) et de l'Office de Tourisme dans le cadre de la politique de valorisation du patrimoine. Très concrètement, cette redéfinition se traduit par la reprise par la Ville de missions auparavant assurées par l'Office de Tourisme.

La DPH se voit ainsi chargée (en complément des missions déjà exercées au titre du Label comme la médiation en direction du jeune public ou la publication de supports à caractère patrimonial) des missions suivantes :

- conception des visites guidées,
- définition du programme de visites et l'édition des brochures correspondantes,
- formation des guides-conférenciers,
- participation à la procédure de recrutement et validation des candidats retenus,
- actions de communication, de promotion et de valorisation de l'architecture et du patrimoine.

La répartition précise des missions entre la Ville et l'Office de Tourisme au titre du label Ville d'Art et d'Histoire a été approuvée par une délibération du Conseil Municipal du 9 mars 2017.

II - Evolution envisagée

Afin de permettre le renouvellement du label VAH ainsi que le suivi du plan de gestion UNESCO, il est nécessaire de créer un poste d'assistant de collections à temps complet dans les effectifs permanents de la Ville de Besançon, relevant du cadre d'emploi des assistants de conservation du patrimoine.

Sous l'autorité de l'animatrice de l'architecture et du patrimoine (chef de service Transmission, Valorisation, Médiation), l'assistant de collections organise et met en œuvre les actions et dispositifs prévus au titre de la convention Ville d'Art et d'Histoire.

Il assiste l'animatrice de l'architecture et du patrimoine pour différents projets de médiation (programmation de visites, JNA, JEP, animations d'été, patrimoine mondial de l'UNESCO/plan de gestion).

Il apporte son concours dans le domaine de la sensibilisation des publics et de la valorisation du patrimoine.

Le détail des missions est le suivant :

- Ville d'Art et d'Histoire :

- aide à la conception et à la mise en œuvre de la programmation patrimoniale Ville d'Art et d'Histoire (visites guidées et animation),
- planification et suivi de l'évènementiel mis en place par le service, participation à l'accueil et à la médiation des publics (JEP, JNA, Journées de l'architecture),
- aide à la conception et à la mise en œuvre des outils nécessaires (dossiers pédagogiques, fiches, publications, aide-mémoire pour les guides),
- aide à la réflexion sur les nouvelles technologies,
- recherches documentaires et iconographiques,
- écriture, saisie informatique, relectures, suivi avec graphistes,
- opérations de logistique, préparation de plannings, réservation d'équipements, relations avec les guides et intervenants divers, enseignants et OTC, recherche de prestataires,
- réalisation ponctuelle de présentations patrimoniales, visites guidées et actions éducatives.

- UNESCO :

- assistance au suivi du plan de gestion,
- suivi des groupes de travail pour révision,
- aide à la préparation du 10^{ème} anniversaire du classement.

Afin de pouvoir répondre aux exigences de mise en place des programmes de visites guidées revenant dès la saison d'été 2017 au service Transmission, Valorisation, Médiation, ce poste doit être pourvu au plus tôt.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur :

- la création d'un poste d'assistant de collections relevant de la catégorie B, filière culturelle, ensemble des grades du cadre d'emploi des assistants de conservation du patrimoine, au sein de la direction Patrimoine Historique,

- la modification en conséquence de la Liste des Emplois Permanents afin de tenir compte de l'évolution des besoins.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime (1 abstention) de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danièle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52
Contre : 0
Abstentions : 2

Préfecture du Doubs

Reçu le 14 AVR. 2017



Contrôle de légalité